



www.corsebasketball.org



www.basket.france.com

LIGUE CORSE de BASKET
B.P. 60
RT 50 Z.A.
20250 CORTE
Tél. : 07 63 79 19 24

liguecorsedebasketball@sfr.fr
LR24@basketfrance.com

Président
Portable : 07 63 79 19 24

Secrétaire Général
Portable : 06 16 24 78 89

Conseiller Technique
Portable : 06 31 06 75 55

PROCES VERBAL DU COMITE DIRECTEUR n°1 Vendredi 12 juillet 2024 à Omessa 17h00.

- **Membres présents** : Mmes et MM. DRISSI Monique, FILIPPI Jean-François, OTTOMANI Muriel, Mikael Ingrand, Fabian Remande, Cécile Carli, Bruno Emmanuelli.
- **Présent en Visio** : M. Christophe Chiocca, Olivier Bernardini.
- **Absents excusés** : Isabelle Menestier, Youssef Elouar, Julien Chillotti, Pierr-Paul Pracchia, Joseph Giabiconi.

Quorum étant atteint le Comité Directeur peut se tenir.

Ouverture de la séance par le Président Bruno Emmanuelli.
Jean-François Filippi est désigné secrétaire de séance.

Le Président fait un bref retour sur sa visite à Paris dans le cadre de la réunion des Présidents et sur sa rencontre des responsables du Centre Régional de la Jeunesse Corse.

Il fait un retour sur la rencontre avec Anne Luciani pour la passation ce jour afin de nous permettre de débiter le travail administratif.

Une prise de contact avec le CTS est prévue pour la semaine prochaine.

1. Présentation du fonctionnement du comité directeur :

1) Le Comité Directeur est chargé de la mise en œuvre de la politique de la Ligue Régionale en conformité avec la politique et les orientations définies par la FFBB.

2) Il peut faire des propositions d'orientation qui seront validées lors de l'Assemblée Générale Ordinaire.

3) Il rend compte devant l'Assemblée Générale Ordinaire des actions menées par la Ligue Régionale et de la situation financière.

4) Il désigne le Bureau.

5) Il désigne en son sein les représentants à parité [femme(s)/homme(s)] de la Ligue Régionale à l'Assemblée Générale Elective de la FFBB, et ce pour toute la durée de la mandature concernée. Le nombre de délégués, ainsi que leurs suppléants sont déterminés dans les statuts et règlements fédéraux. En cas de vacances, démission, incapacité, etc... le Comité Directeur pourra procéder à une nouvelle désignation.

6) Le Comité Directeur exerce l'ensemble des attributions qui ne sont pas expressément confiées à un autre organe de la Ligue Régionale par les présents statuts et/ou les règlements de la FFBB.

7) Le Comité Directeur est notamment compétent pour adopter les différentes dispositions réglementaires relatives aux compétitions régionales, dont la Ligue Régionale a en charge l'organisation et la gestion.

8) Le Comité Directeur, sur proposition du Président, détermine, à chaque mandature, le nombre de commissions, élit leurs Présidents et fixe leurs attributions dans le respect des règles fédérales et de la convention de délégation.

9) Les délibérations du Comité Directeur relatives aux acquisitions, ventes, échanges et aliénations d'immeubles nécessaires au but poursuivi par la Ligue Régionale, constitutions d'hypothèques sur lesdits immeubles, baux excédant neuf années, aliénations de biens rentrant dans une dotation, s'il en existe, et les emprunts à contracter doivent être approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire.

10) Il arrête les comptes de l'exercice clos qui seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire. Dans sa séance la plus proche de la fin de l'exercice, il arrête le budget prévisionnel de l'exercice suivant qui sera soumis à L'Assemblée Générale. Ordinaire.

11) Il arrête l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire.

2. Présentation du fonctionnement du Bureau Directeur :

1) Le Bureau gère les affaires courantes de l'association

2) Le Bureau est compétent dans tous les domaines qui lui sont expressément confiés par les statuts, le règlement intérieur et/ou les règlements de la FFBB.

3) Le Bureau est chargé de la mise en œuvre des décisions du Comité Directeur et agit sur délégation de celui-ci.

4) Toutes les décisions urgentes prises par le Bureau, qui ne sont pas de sa compétence normale, devront être soumises à la ratification du Comité Directeur.

5) A l'exception de la Commission Régionale de Discipline, le Bureau désigne les membres des commissions sur la proposition faite par les Présidents de celles-ci.

6) Le Secrétaire Général est chargé de tout ce qui concerne la correspondance et les archives. Il rédige les procès-verbaux de réunions des assemblées, du Comité Directeur et du Bureau et, en général, toutes les écritures relatives au fonctionnement de la Ligue Régionale, à l'exception de celles qui concernent la comptabilité. Il tient le registre spécial. Il assure l'exécution des formalités prescrites par lesdits articles. Les procès-verbaux sont établis sans blanc ni rature, sur des feuillets numérotés paraphés par le Président et consignés dans un registre spécial, conservé au siège de la Ligue Régionale. Un exemplaire est obligatoirement déposé à la FFBB sur eFFBB dans les quinze (15) jours de la tenue de la réunion. Les procès-verbaux seront également publiés au bulletin officiel et/ou sur le site Internet de la Ligue Régionale.

7) Le Trésorier est chargé de la gestion de la Ligue Régionale, perçoit les recettes, effectue les paiements, sous le contrôle du Président. Il tient une comptabilité régulière de toutes les opérations et rend compte à l'Assemblée Générale qui statue sur la gestion.

8) En concertation avec le Président, il fait ouvrir et fonctionner au nom de la Ligue Régionale, auprès de toute banque ou tout établissement de crédit, tout compte de dépôt ou compte courant. Il crée, signe, accepte, endosse et acquitte tout chèque et ordre de virement pour le fonctionnement des comptes.

3. Mise en place de l'organigramme sur proposition du Président:

Vice-Président :	Jean-François Filippi
Secrétaire Général :	Christophe Chiocca
Secrétaire Adjointe :	Cécile Carli
Trésorier :	Olivier Bernardini

Le Bureau Directeur:

Président : Bruno Emmanuelli
Vice-Président : Jean-François Filippi
Secrétaire Général : Christophe Chiocca
Secrétaire Adjointe : Cécile Carli
Trésorier : Olivier Bernardini

Membres :

Ottomani Muriel
Giabiconi Joseph

Remande Fabian
Pierre-Paul Pracchia
Ingrand Mickaël

Le comité directeur donne délégation de signature pour tous les comptes de la Ligue au Trésorier, au Président et au Vice-Président.

4. Création des commissions

- Commission Communication :
- Commission Compétitions :
- Commission Officiels et Jeunesse :
- Commission Technique/Haute Performance :
- Commission Juridique, Règlements et Disciplinaire :
- Commission Vivre Ensemble :
- Commission Soutien aux Clubs et Développement :
- Commission Équipements :

5. Mise en place des Présidents des commissions

- | | |
|--------------------------------------------------------------|-----------------------|
| ➤ <u>Commission Communication</u> : | Jean-François Filippi |
| ➤ <u>Commission Compétitions</u> : | Monique Drissi |
| ➤ <u>Commission Officiels et Jeunesse</u> : | Fabian Remande |
| ➤ <u>Commission Technique/Haute Performance</u> : | Julien Chillotti |
| ➤ <u>Commission Juridique, Règlements et Disciplinaire</u> : | Youssef Elouar |
| ➤ <u>Commission Vivre Ensemble</u> : | Monique Drissi |
| ➤ <u>Commission Soutien aux Clubs et Développement</u> : | Mickaël Ingrand |
| ➤ <u>Commission Équipements</u> : | Monique Drissi |

6. Calendrier prévisionnel

- La journée de pré-saison est fixée au 1 septembre
- Une réunion dès la semaine prochaine sera programmée avec le CTS pour établir le calendrier lié à la formation et aux sélections et mettre en place le travail de la Commission Technique.
- Il est décidé qu'une AG électorale se tiendra le 1 septembre avec les Présidents de clubs pour régulariser la candidature initiale à la Présidence de la Ligue de Jean-François Filippi en lieu et place de Bruno Emmanuelli qui sera Vice-Président.

L'organigramme, le Bureau directeur, les commissions, les présidents des commissions, les délégations de signatures sont adoptés à l'unanimité par les membres présents.

Prochain Comité Directeur:

Dimanche 01 septembre 2024, 14h00 à Omessa.

La séance est levée à 20h00.

Le Secrétaire de séance

Jean-François FILIPPI



CORSE
BASKETBALL

Le Président

Bruno Emmanuelli



CORSE
BASKETBALL